

Les lois cantonales sur l'énergie obligent les gros consommateurs d'énergie thermique et d'électricité à améliorer leur efficacité énergétique grâce à des mesures économiques.

Respecter les réglementations cantonales
et en profiter

Analyse de la consommation énergétique Enerprice

Allier respect des réglementations en matière d'énergie et rentabilité

Respecter les réglementations cantonales
et en profiter

Dans beaucoup de cantons, les entreprises dont la consommation de chaleur est supérieure à cinq GWh et/ou la consommation électrique supérieure à 500 MWh sont obligées de faire analyser leur consommation énergétique et de transposer des mesures pour la réduction de la consommation énergétique.

Les objectifs peuvent être atteints grâce à une convention universelle d'objectifs avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), une convention d'objectifs avec le canton ou une analyse de consommation énergétique d'Enerprice.

Un des avantages des analyses de consommation énergétique est que vous ne devez pas conclure de conventions d'objectifs pluriannuelles avec la confédération ou le canton et que vous pouvez rapidement satisfaire aux réglementations légales.

La pratique montre que les mesures que nous proposons sont rentables. Notamment parce qu'elles couvrent le domaine de l'optimisation opérationnelle ou organisationnelle, elles n'occasionnent pas ou très peu d'investissements et peuvent souvent être menées par votre propre personnel.

Enerprice allie un savoir-faire expert en matière d'efficacité énergétique dans différents secteurs et disciplines techniques.

Nous nous ferons un plaisir de vous donner plus de détails sur nos prestations et nous nous réjouissons d'avance de votre prise de contact.

Tél. 041 450 54 00 ou info@enerprice.ch